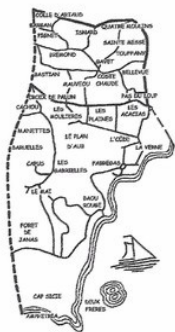


COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 13 février 2016

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

Samedi 13 février 2016 « Club Housse » des tennis Barban

Référence à rappeler : N°20160213/18-CILLSOS/CLFPABJCB

=====
Présents : Mmes : S. ARDOUIN – H. BERENGER – J. FEMENIA – C. LEGER – A-M. MURAT –
MM. : J-C. BARDELLI – A. BISCOS – A. BONNET – G. MATHIEU – L. GUYOT – J. MEDURI –
F. POURCHIER – P. ROUME – A. ROZES

Excusés : MM. J. GATEL – D. VIGLIETTI

=====

🚩 **9h00 :** Le Président ouvre la séance.

1) Bactérie Xylella Fastidiosa : En réponse à notre courrier sur la bactérie qui nous inquiète, Mme REVERDITO adjointe aux espaces verts et naturels nous informe que c'est une bactérie de première catégorie qui attaque la végétation. La municipalité a fait les recherches nécessaires et conclut que c'est l'état qui doit s'en occuper et se dit prête à intervenir dès que les autorisations seront données.

2) Chemin de Paradis : Nous avons souhaité que ce chemin soit relié au giratoire de Janas. Des chênes « protégés » ont été rasés et le vallon du Loup comblé ! Il y a des risques d'inondations. Des constats ont été faits mais nous n'avons pas de réponse pour notre demande que nous maintenons. (1)

3) Chemin de Fabre à Gavet : Nous avons signalé la mise en vente d'une propriété sur ce chemin car l'achat de ce bien pourrait permettre à la ville d'élargir la chaussée. A la suite de quoi la mairie nous a fait savoir qu'elle ne pourra effectuer cet investissement en raison des faibles moyens budgétaires actuels. Cette voie faisant partie des axes structurants communautaires elle se tourne tout naturellement vers TPM pour trouver une solution. Le CILLSOS, mobilisé depuis de nombreuses années sur cette question, reste très vigilant. Affaire à suivre...

4) Route de Fabrégas : Entre le pont de la Verne et la Bergerie, malgré la mise en place de dispositifs de sécurité qui ont fait suite à la visite in situ des élus et des fonctionnaires communaux, la vitesse est toujours excessive, l'insécurité règne et il y a de nombreux accidents. Il est urgent de trouver de nouvelles solutions. Nous avons écrit à M. le Maire et nous sommes en attente d'une réponse.

5) Nouveaux tarifs du parking Martini : Ces nouveaux tarifs résultent de l'application d'une nouvelle loi imposant la tarification des stationnements au quart d'heure. A cet effet, le comité consultatif des usagers et les services de la mairie ont étudié un barème de prix qui a été mis en application pour une période d'essai à l'issue de quoi un bilan sera établi afin de revoir éventuellement la tarification. Le CILLSOS jugeant l'augmentation de la première heure trop importante en a fait part à « Allo la Seyne » qui a pris note de nos réclamations et va étudier les graphiques que nous leur avons faits parvenir.

6) Demande de travaux pour enfant handicapé : Un de nos Adhérents habitant le lotissement Hugues dans le secteur de la Colle d'Artaud nous a fait part du refus par la mairie d'un permis de construire en vue d'aménager une pièce adaptée à l'état de son enfant handicapé. Nous lui avons proposé de le rencontrer chez lui pour examiner son problème et l'aider de notre mieux. Affaire à suivre et en cours...

7) Tri sélectif à domicile : Il n'existe pas d'arrêté municipal obligeant les usagers à rentrer leurs bacs à déchets. Le bon sens voudrait que chacun le fasse rapidement après le passage du camion benne mais il n'en est rien ! Nous demandons que la ville mette en place des sanctions dissuasives afin de voir disparaître ces verrues permanentes et génératrices d'incivilités.

8) Invitations diverses :

- Le 14.01.16 : Vernissage exposition SETH SIEGELAUB
- Le 06.02.16 : AG des Pescadous de la Verne et Fabrégas
- Le 07.02.16 : Concert avec « le Quatuor de Parvis »
- Le 07.02.16 : AG du Souvenir Français
- Le 20.02.16 : Vernissage exposition « Rocailles en Provence et à La Seyne sur Mer »

9) Lu dans la presse :

- Le 11.01.16 : Vœux du Maire - des propositions concrètes sur le respect de la laïcité
- Le 12.01.16 : Interview du Maire- « il faut attaquer de suite la réhabilitation du centre »
- Le 13.01.16 : A Janas, la piste Macchi se refait une beauté
- Le 14.01.16 : nouveaux propriétaires au tabac-presse « Le Fabrégas », rond point Auguste Renoir dit « de la barque » mais dénommé Docteur Sauvet
- Le 14.01.16 : De l'ancien atelier mécanique au ciné, le scénario se précise
- Le 18.01.16 : L'alerte des populations au cœur de la sécurité civile
- Le 28.01.16 : Une brigade environnement pour un objectif « déchets zéro »
- Le 29.01.16 : Les « Amis de Janas et du Cap Sicié » de plus en plus nombreux
- Le 09.02.16 : Les Pescadous cultivent la bonne entente

10) tour de table : rien à signaler.

Le Président termine la réunion en précisant qu'il y aura un repas dansant après l'assemblée générale et que ce sera le seul. Si la participation est faible, l'expérience ne sera plus renouvelée.

✚ **Fin de la réunion du Bureau à 10h00.**

(1) Dernière heure : Une réponse de M. ASTORE concernant le chemin de Paradis : les arbres n'étaient pas en espace protégé. Quant à la question sur le vallat : le service ad hoc a été averti.

**Prochaine réunion du C.A à 9h30 le samedi 5 mars au
« Restaurant du Rivage » chez Daniel et Julia à Fabrégas**

REUNION DE QUARTIER N° 1

Secteurs : 13-14 -17

✚ Début de la réunion de Quartier N°1 à 10h00.

Personnalités excusées :

- **M. le Maire**, représenté par **M. ASTORE**
- **Mme Nathalie BICAIS**

Personnalités présentes :

- **M. Claude ASTORE**, Adjoint en charge de la sécurité
- **M. Damien GUTTIEREZ**, Conseiller départemental
- **Mme Cécile JOURDA** : propreté
- **Mme Danièle DIMO** : Adjointe quartier Ouest
- **Mme Marianne POTHON** : responsable « allô la Seyne »
- **M. Patrick DUCHEIX** : responsable police municipale

Le président accueille les participants ainsi que les adhérents présents et les remercie de leur présence. Il rappelle qu'il faut contacter « Allô La Seyne » si un problème se pose.

Il les invite à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 18 mars à « l'Hacienda » suivie d'une soirée dansante et demande aux adhérents de donner leur adresse mail.

Sans plus attendre, il évoque les questions prévues à l'ordre du jour.

1) Carrefour RD16 / chemin de la Seyne à Bastian : Satisfaction des usagers, insatisfaction des commerçants qui rencontrent des problèmes pour leurs livraisons. Mais manque de projection dans le futur pour cette voie à grande circulation.

Le Président : la circulation a été fluidifiée avec la mise en place du giratoire longtemps réclamé par le CILLSOS.

M. ASTORE : salue l'assemblée et excuse **M. Le Maire** qui sera présent à l'Assemblée Générale. Il précise, concernant le nouveau carrefour sur la RD16, que les travaux ont été effectués : voirie, trottoirs, espaces verts, les fourreaux sont placés pour recevoir, les arbres, les poteaux. Il était urgent de fluidifier la circulation sur cette voie. La volonté des 2 mairies mitoyennes : éviter les « tourne » à gauche et obliger les usagers à utiliser les giratoires pour faire demi-tour ! Brico-Marché rencontre des difficultés pour décharger ses livraisons et les livreurs font des stationnements dangereux ! Les camions peuvent et doivent aller faire demi-tour au giratoire de Janas. Nous allons sécuriser les bordures cimentées. Il faut modifier les habitudes de conduite.

Le président : Il faudrait aménager un deuxième plateau traversant afin de sécuriser les piétons et ralentir la vitesse dans le sens Sablettes / Six-Fours pour permettre aux véhicules de mieux déboucher sur la RD 16 en venant du chemin de La Seyne à Bastian

M. ASTORE: Nous ferons couper la végétation pour la sécurité des piétons. Les travaux seront réalisés fin février, début mars. Les travaux des voies à 4 chiffres (R.D 2216) ne sont pas prioritaires mais ces voies sont indispensables pour l'entrée des véhicules dans la ville. Nous ferons l'équivalent de ce qui est fait à Six-Fours. Par ailleurs la mise à 2x2 voies du dernier tronçon de la RD 559 situé au niveau des fenêtres Baudisson devrait être effective en ce début d'année.

2) Antenne relais carrefour des quatre chemins du Mai : Le CILLSOS avait soulevé la nécessité de réaliser une étude d'impact sur les riverains. Quel en a été le résultat ?

Mme JOURDA: Jusqu'en 2010 les mairies donnaient les autorisations, maintenant c'est l'Etat qui les donne. Il y a possibilité d'installer 4 opérateurs sur ce relais.

Adhérente : Nous avons des craintes au sujet des ondes électromagnétiques. Il ne faudrait pas mettre l'antenne au milieu des habitations pour limiter les effets négatifs !

Mme JOURDA : Cette question est traitée par les députés écologiques, l'antenne est placée là où elle est utile. La seule interdiction est la proximité des infrastructures qui reçoivent des enfants.

M. ASTORE : Les règles ont été établies en réunion avec le CIL, la mairie, et les opérateurs qui doivent respecter la législation : faire l'état des lieux, enquêter chez les gens, établir des relevés d'ondes magnétiques. Nous vivons entourés d'ondes magnétiques, micro-ondes, ordinateurs, portables etc. Le lieu a été choisi pour son efficacité à couvrir le bassin qu'il doit servir. Pour vous rassurer, nous pouvons faire une réunion publique avec les opérateurs en mairie.

Le Président : Les techniciens nous avaient promis de faire un point 0 pour comparer par la suite la quantité d'émission des ondes.

M. ASTORE : Ils sont obligés de le faire mais nous ne savons pas si cela a été fait.

Adhérente : Quelle est l'utilité de mettre cette antenne supplémentaire, la demande justifie t'elle cette installation ?

Mme JOURDA : oui, les quartiers s'agrandissent, la 5 G arrive, des propriétaires louent leur toit pour y installer des antennes !

Adhérente : Nous avons fait une pétition pour faire arrêter la mise en place de cette antenne !

M. ASTORE : Nous comprenons votre inquiétude, transmettez nous la pétition et venez à la réunion publique qui aura lieu.

Le Président : Ma maison est située en face de l'ancien chenil de Gavet, à l'époque, SFR s'était installé sans autorisation. Après réunions et pétitions, nous avons obtenu qu'un permis soit déposé ! Il a été donné à posteriori. Aujourd'hui les gens sont responsables. Assistez à la réunion que **M. ASTORE** va mettre en place !

3) L'extrémité Ouest du chemin d'Artaud à Pignet :

Le Président : Ce chemin a été en partie « absorbé » par les riverains. Son entretien pourrait apporter une meilleure connexion entre Barban au nord et Brémond au sud ! Il est prévu dans le P.L.U. d'y créer une nouvelle voie, ne pourrait-on pas la faire là où elle existe ?

M. ASTORE : Vous avez raison, monsieur le Président, il est plus facile de raisonner sur ce qui existe ! Nous allons entretenir et dégager ce chemin pour les piétons et les déplacements en mode doux.

Adhérent : Un projet d'ensemble de maisons a été refusé par manque de voirie.

M. ASTORE : Venez à la prochaine réunion du P.L.U. Ecrivez à Monsieur le Maire pour les autorisations. On ne peut pas vous enclaver, il existe un chemin communal, vous avez un droit d'accès !

4) Le quartier Brémond a subi un nouveau type de nuisance durant l'été 2015

Le Président : Que faire contre un tel incivisme, il faut être plus sévère et sanctionner les propriétaires.

M. ASTORE : Vous avez raison, je serai intraitable. Des propriétaires louent à des particuliers pour faire la fête, d'où nuisances sonores. La charte existe, il n'y a pas d'exception.

M. DUCHEIX: La police intervient préventivement puis verbalise. C'est une infraction de 3° classe de 450 euros. Nous essayons d'améliorer notre mode de fonctionnement.

Adhérente : Ne pourrait – on pas verbaliser la propriétaire. J'ai dû partir 3 jours de chez moi !

M. ASTORE : La police va lui écrire pour l'informer des troubles provoqués par ses locataires.

5) Vitesse excessive chemin de Brémond :

Avant de poursuivre, **Le Président** signale l'arrivée de **M. D. GUTTIEREZ**, Conseiller Départemental.

Il demande la mise en place de chicanes, des contrôles de police plus fréquents pour faire respecter la limitation de vitesse sur ce chemin.

Adhérent : Il faudrait faire des îlots au milieu de la route, les plots ne servent à rien !

M. ASTORE: Les plots apaisent la vitesse mais des usagers roulent sur les J11 ! Le mobilier urbain n'est pas respecté !

Adhérent : La solution : mettre des feux + radars ! Les plots sont mal placés, le virage dangereux pour les piétons, nous avons du mal à sortir de chez-nous ! Pouvons – nous avoir un miroir ?

M. ASTORE: Les feux + radars coûtent chers, nous viendrons voir l'emplacement des plots et le modifier si besoin. Pour le miroir, c'est faisable mais il faut que vous l'achetiez et la ville le mettra en place. L'aménagement d'un trottoir n'est pas prévu à cet endroit.

6) Le président : Il faudrait baptiser le carrefour des 4 chemins du Mai.

M. ASTORE : Vous avez un historien au CIL, donnez-nous des idées !

Le Président : Nos adhérents peuvent et doivent s'impliquer pour nous donner des idées.

7) Le Président : Il y a de nombreux nids de poule à reboucher sur une multitude de voies.

M. ASTORE : *Si vous prévenez « Allô la Seyne », nous intervenons rapidement mais nous traitons les urgences, je ne peux pas vous donner de dates mais restez vigilants.*

M. POURCHIER : Des têtes de bouche à clé sont cassées ou perdues. La poussière et les graviers remplissent la cavité rendant impossible l'accès au carré de vanne en cas de besoin urgent de coupure d'eau.

M. ASTORE : *Nous allons les réparer.*

QUESTIONS EN ATTENTE DEPUIS L'AN DERNIER

1) Chemin de la Croix de Palun : La partie occidentale de cette voie n'est toujours pas aménagée. Nous demandons :

1) l'aménagement de cette voie et son débouché sur le giratoire de Janas.

2) Le busage du vallat sous cette voie et sa liaison à la partie orientale existante.

M. ASTORE : *C'est un projet onéreux, ce n'est pas la priorité. Le vallat sera entretenu. Quant au contentieux en cours avec un riverain, nous ne pouvons pas vous indiquer où en est l'avancée du dossier. Tout est fait dans le respect de la loi.*

2) Chemin des Quatre Moulins, au niveau du 621, la mairie a acheté un terrain en vue d'y aménager un bassin de rétention. Ce terrain devrait permettre le redressement de ce chemin en forme d'épingle à cheveux. Où en sont les travaux ?

M. ASTORE : *Il doit y avoir un bassin de rétention et nous allons redresser le chemin. C'est en attente de budget. L'écoulement du vallat, est privé, nous donnons aux gens des injonctions pour leur faire respecter leur limite foncière. Nous ne pouvons pas intervenir chez les privés.*

3) Le rafraîchissement des marquages au sol doit être réalisé toute l'année surtout sur les passages protégés et aux STOP.

Mme JOURDA : *C'est en cours.*

M. POURCHIER : Il faut faire le marquage des arrêts bus, lignes 85 et 86.

4) Chemin de Donicarde à Doumergue : Les habitants de ce chemin attendent toujours une réponse concernant l'élargissement de la voie dans sa partie Nord. Quelles propositions la mairie compte-t-elle apporter aux résidents de cette voie communale ? Coté CIL, nous souhaitons que soient inscrits dans la révision du PLU des emplacements réservés pour un élargissement futur et le débouché par le Sud de cette voie.

Mme JOURDA : *C'est madame REVERDITO qui est chargée du PLU. Il faut lui envoyer un courrier.*

Le Président rappelle que de nombreux courriers ont été faits depuis des années sans que cette question ne soit prise en compte et qu'une personne y a perdu la vie dans l'incendie de sa maison en raison de la difficulté des pompiers pour arriver sur place. Affaire à suivre...

5) Carrefour du chemin de Brémond et des Quatre Moulins : Quand la mairie envisage-t-elle de procéder à l'aménagement d'un giratoire ?

M. ASTORE : *Ce n'est pas encore au budget.*

6) De nombreux « flash » sont signalés depuis des années en certains points des chemins de Brémond, Isnard, Quatre Moulins. Rien n'a été fait à ce jour. Nous demandons leur prise en compte sans plus tarder. Pour certains, une simple modification de la pente de la chaussée avec apport de bitume semble être une solution rapide et peu onéreuse. Pour les autres, une étude sur le terrain est à envisager avec les riverains qui en subissent les conséquences.

M. ASTORE : *Je prends note.*

7) Problèmes de fosse septique au n°380 chemin de Brémond. *Les services d'hygiène se sont déplacés en 2014 mais rien n'a évolué !*

M. ASTORE : *Sera vu par le Maire, vice président de TPM*

8) Questions posées à Allô La Seyne le 04.02.16 pour RD 2216 (des photos ont été jointes):
Demande d'intervention de la Mairie ou/et du Conseil Départemental concernant le passage pour piétons en face du lotissement « Le Coteau » sur la RD2216. Lors des aménagements le passage pour piétons avait été marqué coté descendant vers Six-Fours. Aujourd'hui il se trouve obstrué par un buisson non taillé. C'est une négligence du propriétaire riverain. De plus le marquage au sol s'est usé avec le temps et les passages.

Réponse : *Sera vu par le Maire, vice président de TPM*

9) Dégradation du béton au puits d'aération de la Colle d'Artaud : Ce dernier point avait déjà fait l'objet d'un questionnement sur l'état du mur de soutènement de ce puits d'aération de l'émissaire commun.

Réponse : *Sera vu par le Maire, vice président de TPM*

10) Les chenilles processionnaires envahissent nos forêts.

M. ASTORE : *C'est TPM qui est chargé de la gestion des forêts.*

✚ **Fin de la séance à 12h30, le Président invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié**

La Secrétaire Générale:
Christiane LEGER

Le Secrétaire Général Adjoint :
Adrien BISCOS

Le Président du CILLSOS :
Jean- Claude BARDELLI

Le 1^{er} Vice Président
Francis POURCHIER

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme la Conseillère départementale du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **M. le Conseiller départemental du Canton la Seyne Nord**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire DUSSAIX de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **MM. les Directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **COLLECTIF des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Adhérents des secteurs 13, 14, 17**
- **Archives CILLSOS 2016**